

Mairie de Véranne

1 place de la mairie - 42520 VERANNE

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu :

Salle des fêtes de Véranne mardi 22 septembre à 20h :

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Délégations au Maire : modification de la délibération
- ◆ Commissions communautaires
- ◆ Subventions aux associations : rajout
- ◆ Poste Adjoint Technique Territorial : modification
- ◆ Point travaux Route de Maclas
- ◆ Point travaux extension du réseau de Loye
- ◆ Projet travaux sur les lagunes du Bourg
- ◆ Point rentrée : école, cantine, périscolaire
- ◆ Covid : utilisation des salles communales
- ◆ Désignation du membre pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ◆ Questions Diverses

Le Maire,
Michel BOREL